

INSCRIPTIONS pour L'ECOLE MATERNELLE

Enfants nés en 2021

Inscriptions en MAIRIE Uniquement sur RDV A partir du lundi 15 janvier 2024

- 1) Retirer une fiche d'inscription en mairie ou la télécharger sur le site de la commune :
www.mairie-leboulou.fr / s'informer mes démarches / enfance famille / Ecoles / Inscription aux écoles maternelle et élémentaire
- 2) Prendre RDV en mairie : 04.68.87.51.04.

Liste des documents à fournir (originaux + photocopies)

- la fiche d'inscription complétée et signée,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile (facture EDF ou attestation d'assurance habitation...)
- le carnet de santé (copie des vaccinations)
- le jugement ou la décision JAF si séparation ou divorce

Le maire délivrera un certificat d'inscription